

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON | AVRIL 2016 | N°2

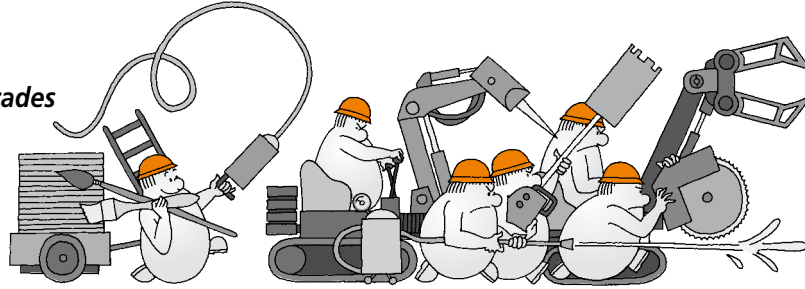


2016



démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



Pharmacie des
Sens+

Livraison gratuite à domicile

T 022 797 27 37
F 022 797 27 38
contact@ph-sens.ch

Coupe Gordon-Bennett | Le Lignon



Ch. de la Caroline 20
1213 Petit-Lancy
T 022 879 52 52
F 022 879 52 50
info@maury-transports.ch

Kebab Du Lignon

RESTAURATION SUR PLACE ET À EMPORTER
OUVERT 7/7 RESTAURATIN JUSQU'À 00H00



ORGANISATION

PLACE DU LIGNON 37 | 1219 LE LIGNON
022 796 13 37 | 078 767 33 94



Lignon Tél: +41 22 970 15 15
coiffure

Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

**NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS
VOTRE DENTIER**



H-R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Le spécialiste



de la prothèse
dentaire depuis
35 ans

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON

VERNIER 
Une Ville pas Commune **P 6-7**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION DES
INTÉRÊTS D'AÏRE ET
DU LIGNON**

P 11



P 13-14

la Cité
des Vents
RESTAURANT • PIZZERIA
LOUNGE BAR • VINOOTHÈQUE

*Cuisine française et italienne
Pizza au feu de bois*

du lundi au vendredi, 4 plats du jour dès CHF 18.-

Parking à disposition à proximité
Rue Coupe Gordon-Bennett 3 - CH-1219 Le Lignon - Genève
Tél +41 22 797 10 70 - Fax +41 22 797 10 71
www.lacitedesvents.ch - info@lacitedesvents.ch

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2016

CHF 30.- minimum | CCP 12-15388-4

Prochaine parution

20 mai 2016

Dernier délai de remise des textes

6 mai 2016

ÉDITORIAL

4

Tous à l'Assemblée générale!

L'ÉCHO DU MOIS

4-5

L'éphéméride
Il y a 100 ans

EN DIRECT DE LA MAIRIE

6-7

Conseil Municipal
Démographie

LA VIE DU QUARTIER

7-8

La poste, toujours au service de la population?
Aménagements d'une piste cyclable
Le folklore revient au Lignon

ÉCHOS D'AILLEURS

9-10

Une verniolane à l'honneur
Le bloc-notes du Taupier

LA VIE DE L'ASSOCIATION

11-12

Invitation à l'Assemblée générale
Centre d'accueil pour jeunes réfugiés

CHEZ VOUS

12-13

Chroniques dionysiaques
Parlons jardinage

À VOS AGENDAS

13-14

Robert Borgis, rédacteur



Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction

Robert Borgis
T 022 970 13 60
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Réalisation

AA Actual Pub SA
www.actualpub.ch

Photo couverture

© Blaise Lambert

Publicité

AA Actual Pub SA
info@actualpub.ch
T 022 343 0 343
Benoît Stolz
P 078 721 14 72
Dominique Poupaert
P 079 206 80 00

Site internet

www.aiali.ch

Editeur

Association des Intérêts
d'Aire – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien

CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2015-2016

Président

Gjon Thaqi

Membres

Mme Michèle Finger
MM. Francis Ballager;
Robert Borgis; Pierre Chevrier;
Alain Gaumann; Yves Magnin;
Roland Rey-Mermier;
Daniel Rochat

Membres suppléants

Mmes Monique Huissoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon

TOUS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE!

Avec la distribution du deuxième numéro de l'année 2016, l'Association est toute proche d'un moment très important de son activité: *l'assemblée générale annuelle.*

Lors d'événements, les médias invitent souvent des personnalités ou même de simples citoyens à apporter leur témoignage de ce qu'ils ont vécu ou connu lors de ceux-ci avec cette importance de leur présence: *«j'y étais!»*

En avril 2016, dans le petit coin de la Commune de Vernier qui est la presqu'île d'Aire, plus précisément **le lundi 25 avril**, aura lieu un événement qui ne va pas – bien sûr – bouleverser la planète mais qui revêt tout de même une certaine importance pour l'Association des intérêts d'Aire-le Lignon, pour la presqu'île et ses habitants, **l'assemblée générale annuelle qui se déroulera, dès 19h30, dans la Salle des Restaurants scolaires du Lignon** (rez inférieur de la salle des fêtes).

C'est en effet l'occasion pour chacune et chacun de venir apporter leur soutien aux membres du Comité qui, l'année durant, s'engagent de manière discrète à maintenir et améliorer la qualité de vie dans la région et que certains projets menacent.

C'est aussi, par une présence nombreuse, une manière d'exprimer une reconnaissance du travail accompli mais aussi et surtout montrer que **le bien être et le mieux vivre** sont l'affaire de tous et que les habitantes et habitants, par leur présence, l'ont bien compris et veulent le faire savoir tant aux autorités cantonales et communales.

Défendre la qualité de son environnement n'est pas prendre une position égoïste, mais vouloir que chacune et chacun – y compris la génération future – trouvent un cadre harmonieux et vivable, **un lieu agréable à vivre!**

PLAN DE PARUTION ET DÉLAIS DE REMISE DE MATÉRIEL 2016

PARUTION

20 mai
17 juin
9 septembre
7 octobre
18 novembre
9 décembre

REMISE DES TEXTES

6 mai 2016
3 juin 2016
26 août 2016
23 septembre 2016
4 novembre 2016
25 novembre 2016

L'ÉPHÉMÉRIDE

AVRIL

C'est le quatrième mois des calendriers julien et grégorien, mais à l'origine, c'était le deuxième mois du calendrier romain. Son nom vient du latin «*aprilis*», nom donné à ce mois par les Romains et dédié, selon le poète Ovide, à Vénus, en justifiant cette attribution d'abord par la proximité avec Mars (le mois et le dieu) et le fait que les Césars prétendaient faire remonter les origines de leur gens à la déesse.

Le 1^{er} avril, c'est ce jour que l'on fête la tradition païenne du poisson d'avril c'est donc le jour des gags et farces en tout genre (le poisson d'avril), un piège innocent (et bienséant, cela va sans dire) que l'on tend à quelque personne amie, parente ou familière. L'origine de ces traditionnelles blagues et plaisanteries est controversée. Selon certains, c'est parce que le 1^{er} avril n'est plus le premier jour de l'année – ce qu'il était jusqu'en 1564 –, que l'on fait ce jour là des faux souhaits de Nouvel An, des faux cadeaux, en un mot: des farces. Pour d'autres, c'est l'interdiction de la pêche en avril qui serait à l'origine du «*poisson d'avril*». Une chose est sûre, jusque dans les années 1900, le 1^{er} avril était l'équivalent de la Saint-Valentin d'aujourd'hui. On envoyait ce jour-là une carte représentant un poisson, signe de fécondité et de bon augure pour dire «*Je t'aime*» à l'élu(e) de son cœur.



Durant ce mois, les jours augmentent de 93 minutes et le 19 avril, à 17h30, le Soleil entre dans le signe du **Taureau**, dont le natif a un caractère fixe. Chez lui, les valeurs diurnes du concret, du matériel et du réel l'emportent sur les valeurs nocturnes de l'inconscient et de l'imaginaire. Il est un être sociable, chaleureux, aimable, sain et bienveillant.

IL Y A 100 ANS...

Du 24 au 30 avril 1916 s'est tenue à Kiental (Oberland bernois) une réunion socialiste contre la guerre, faisant suite à celle tenue l'année précédente à Zimmerwald (Berne). Le sujet principal des débats était bien évidemment la Première Guerre mondiale et les participants ont dénoncé ce conflit qu'ils décrivent comme meurtrier, long et inutile. Ils appellent à la paix, appelée «Paix blanche», immédiate, sans indemnités ni annexions.

44 délégués socialistes ont participé à cette conférence, venant de nombreux pays européens, y compris des belligérants : la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, la Serbie, la Russie et le Portugal sont représentés. Les sept représentants suisses sont : Robert Grimm, Ernst Nobs, Fritz Platten, Ernest Paul Graber, Hermann Greulich, Charles Naine et Agnès Robmann.

On retrouve, côté russe, les futurs acteurs de la révolution d'Octobre comme Lénine et Zinoviev. La France, quant à elle, ne devait pas être présente, car son gouvernement a refusé de donner des passeports aux socialistes.



Hôtel Bären à Kiental où s'est déroulée la réunion

LE SAVIEZ-VOUS ?

A l'extrémité de la presqu'île d'Aïre se trouve, depuis 1967, la station d'épuration des eaux usées (STEP), reconstruite entre 1998 et 2003 qui, lors de sa mise en service, amena de désagréables nuisances olfactives aux habitants voisins et beaucoup de démarches pour l'Association des intérêts. Cette installation était située sur des terrains où étaient déversées les ordures ménagères (les «ruclons» pour les anciens) de la Ville de Genève et ce jusqu'en 1966, date de la mise en service des Cheneviers.

C'est en effet, en 1908, que la Ville de Genève procédait à l'achat, à cet endroit, d'une parcelle de 83 ares à CHF 0,50 le m²; une de 68 ares pour CHF 10'500.-, une de 1'322 m² à CHF 0,80 le m² et une dernière de 350 m² à CHF 1,25 le m², en vue d'élever un four pour

l'incinération des ordures et en céder une partie pour l'établissement d'un clos d'équarrissage (ndlr. réalisé et démolí par la suite, à gauche, au bas du chemin des Sellières). Mais l'incinération des ordures genevoises ne voit pas le jour. La Ville déverse alors dans ce lieu les ordures ce qui va, comme d'habitude, apporter aux habitants de la région les désagréments de tels dépôts (odeurs et surtout des nuées de mouches),

Mais bien avant cette utilisation, ces terres, qu'on connaissait autrefois sous le nom des «Iles d'Aïre», s'étaient formées à l'extrémité de la presqu'île par l'amenée du sable de l'Arve charrié pendant les crues. Ces îles disparurent en 1896, lors de la construction du barrage de l'usine de Chèvres; le niveau du Rhône s'éleva et les eaux submergèrent alors les terres.

Dès la fin du Moyen Âge, ces îles avaient été exploitées par des chercheurs d'or qui payaient une redevance annuelle au duc de Savoie; on fait mention d'une douzaine de prospecteurs au XV^e siècle. Mais les quelques paillettes qu'ils trouvaient dans le fleuve ne firent jamais leur fortune. C'est sans doute pour cette raison que le duc de Savoie, au début du XVI^e siècle, décida de réduire de deux tiers la redevance annuelle exigée pour pouvoir tamiser le sable et rechercher le précieux métal. Au début quatre orpailleurs disposaient d'une concession du Duc de Savoie pour exploiter les sables aurifères et en 1477 une licence a été accordée à 12 chercheurs pour une redevance de 12 livres par an.

Ces orpailleurs utilisaient des tables de lavage constituées de longues planches striées de rainures. Lors du lavage des sables déposés sur la table inclinée, les paillettes plus lourdes restaient piégées dans les rainures où elles étaient récupérées.



La pensée du mois

Qui pourrait devenir notre programme pour les mois à venir:

C'est une folie d'haïr toutes les roses parce qu'une épine vous a piqué, d'abandonner tous les rêves parce que l'un d'entre eux ne s'est pas réalisé, de renoncer à toutes les tentatives parce qu'une a échoué... C'est une folie de condamner toutes les amitiés parce qu'une vous a trahi, de ne plus croire en l'amour juste parce qu'un d'entre eux a été infidèle, de jeter toutes les chances d'être heureux juste parce que quelque chose n'est pas allé dans la bonne direction. Il y aura toujours une autre occasion, un autre ami, un autre amour, une force nouvelle. Pour chaque fin il y a toujours un nouveau départ...»

Extrait du *Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry*

Le dicton du mois

Bourgeon qui pousse en avril, met peu de vin au baril

Le truc du mois

Mieux conserver les bananes.

Pour mieux les conserver, il faut les emballer dans du papier journal et les garder dans un endroit frais, **Mais surtout pas au frigo.**

Lors de la préparation d'une salade de fruits, les rondelles de bananes ne noirciront pas si vous les arrosez au préalable de jus de citron.

Autorisations de construire

Du 20 février au 28 mars 2016
Stripadium SA construction d'un habitat groupé (44% HPE) ch. des Sellières 7
N. Marchard réunion appartement 12^e étage av. du Lignon 77
Ville de Vernier construction d'un abribus rte du Bois-des-Frères 52

Rectificatif

Dans le dernier Echo (mars 2016) une regrettable erreur s'est glissée dans la séance du 15 décembre 2015 du Conseil municipal.

Dans le compte rendu de cette séance, en page 6, nous indiquions le vote de crédits relatifs à des terrains de badminton, la création d'abris PC, d'échange de terrains, la réalisation d'un réseau intra-communal, l'achat de locaux et de parcelles.

En fait, il ne s'agissait pas de nouvelles dépenses, mais du bouclage de crédits déjà votés antérieurement.

Merci à nos lectrices et lecteurs de bien vouloir nous pardonner cette relation erronée.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 15 mars 2016

Sous la présidence de Mme Monique Mattenberger (PLR), le législatif après l'acceptation du procès-verbal de la dernière séance et les communications du Bureau et du Conseil administratif, a délivré, à l'unanimité, un préavis favorable au projet de plan directeur de la zone de développement industriel et artisanal des Batailles (PDZIBAT), à la stricte condition que soient prises en compte, lors de l'adoption dudit projet par le Conseil d'Etat:

- 1) Les demandes que les ratios maximum indiqués à l'article 6, al. 7 soient diminués et ne dépassent pas ce que RPSFP préconise.
- 2) Il est demandé que, en cas de déplacement du tracé de l'oléoduc, les deux aires de localisations des constructions situées au nord de la future desserte industrielle 3 couvrant notamment les parcelles 5493, 2305, et 2431 de la Commune de Vernier soient regroupées, et que soit étudiée une alternative pour l'itinéraire de mobilité douce.
- 3) Il est demandé qu'il soit précisé que l'entretien des servitudes de passage public à pied et à vélo comprenne uniquement les prestations de balayage et déneigement des surfaces. Tous les autres frais d'entretien, de rénovation et de réfection des dites servitudes seront à la charge exclusive des propriétaires fonciers.

Même unanimité pour un préavis favorable au projet de PLQ 29'890'540, **situé entre le chemin de la Bourdonnette, le chemin des Campanules et le chemin des Sellières**, à la stricte condition que les demandes formulées ci-dessous soient prises en compte dans le développement des demandes définitives visant les autorisations de construire:

- 1) Dans le cadre du projet des aménagements extérieurs, envisager un traitement végétalisé autour de l'immeuble afin d'en diminuer son impact visuel pour les riverains.
- 2) Augmenter le nombre de cases de stationnement visiteurs de 7 à 8 places par une diminution du nombre de cases de stationnement employés, le nombre d'employés prévus dans le fonctionnement d'un IEPA étant très inférieur au nombre de cases indiquées dans le projet de PLQ.
- 3) L'accessibilité au parking devra faire l'objet d'une concertation des copropriétaires du chemin des Campanules afin d'obtenir l'adhésion de toutes les parties.
- 4) La Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées (FLPAI) s'engage à favoriser l'intégration des habitants du quartier dans les logements du site de la Bourdonnette.
- 5) Que le Conseil d'Etat intervienne auprès de la DGT et des TPG pour une augmentation de la fréquence des transports en commun en lien avec la densification du quartier.

Toujours l'unanimité pour l'ouverture d'un crédit de CHF 70'000.- destiné à financer les travaux nécessaires à l'aménagement des surfaces extérieures du restaurant Nénuphar aux Libellules.

L'ouverture d'un crédit de CHF 1'500'000.- dont à déduire la TVA récupérable au titre d'impôt préalable de CHF 111'111.-, soit un montant net de CHF 1'388'889.- destiné à l'entretien du réseau secondaire d'assainissement est acceptée à l'unanimité.

Avec la même unanimité, le législatif accepte d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 3'400'000.- destiné à la mise en place de revêtements bitumeux phonoabsorbants aux chemins de l'Ecu, **route de l'Usine à Gaz**, chemin des Corbillettes et **chemin des Sellières**.

Par 30 oui et 3 non, les conseiller-e-s acceptent la motion du Groupe socialiste invitant le Conseil administratif à étudier le concept et examiner les possibilités de créer un événement durable dédié à la découverte du territoire verniolan et d'imaginer un partenariat avec Genève tourisme; prendre les dispositions nécessaires visant à encourager la société civile à participer à cet événement, en partenariat avec le Bureau de l'intégration des étrangers et de déposer un rapport sur la faisabilité et l'impact financier de cette manifestation.

Acceptation, à l'unanimité, d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 6'830'000.- destiné à la réfection de la machinerie et à la réhabilitation des bassins extérieurs de la piscine du Lignon

Le délibératif procède également aux bouclages de crédits divers avant de prendre, en considération à l'unanimité, avec envoi dans les commissions concernées divers projets de délibérations de l'Exécutif, tandis que la modification du règlement des cimetières, prévoyant qu'il ne peut être mis plus de 3 urnes par tombe cinéraire, est accepté, en vote immédiat, à l'unanimité.

Une motion socialiste intitulée «une deuxième vie pour nos appareils ménagers» est, après un débat avec de nombreux intervenants, prise en considération, par 27 oui, 3 non et 2 abstentions, et adressée à la Commission sociale.

Le délibératif prend connaissance de la réponse intermédiaire du Conseil administratif à la résolution votée le 15 décembre 2015 relative à l'objet suivant: PLQ-voies CFF – La qualité doit être au rendez-vous.

DÉMOGRAPHIE

Population

L'Office cantonal de statistique vient de publier les chiffres – à fin décembre 2015 – de la population de Vernier qui voit, par rapport aux chiffres de septembre (35'327 habitants), une légère diminution de la population se montant à 35'298 habitants soit 19'138 de nationalité suisse et 16'160 de nationalité étrangère, dont 17'540 de sexe masculin et 17'758 du sexe féminin (presque la parité). Les étrangers représentant une part de 45,8% de la population.

Décès annoncés du 20 février au 24 mars 2016

Arnet née Jordan, Marceline Gabrielle, 1920, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châteline
 Bader née Gétaz, Paulette Gilberte, 1933, ch. de Bel-Ebat 7
 Baumgartner née Reiner, Erika, 1922, ch. De l'Ecu 1 c/EMS La Châteline
 Bösch née Martinet, Maddalena, 1918, rte de Vernier 170
 Broye, Eric Charles, 1958, ch. de l'Esplanade 16
Caggiula, Salvatore, 1929, av. du Lignon 53
Clerc, Maurice Albert, 1927, ch. du Renard 23
 Faria Monteiro Ferreira, Fernando, 1948, ch. De Maisonneuve 19
 Gandrieux, Jean Louis Marc Emile, 1944, rue Oscar-Bider 3
Garcia née Iturriaga, Maria de la Esperanza, 1928, av. du Lignon 81
Guggler née Aellen, Jeanne Elisabeth Geneviève, 1939, av. du Lignon 50
Guinot, Georges, 1930, av. du Lignon 44
 Haueter née Hugo, Christine, 1952, rue du Grand-Bay 16
Houdi, Yassine Slim, 1986, rte des Bois-des-Frères 25
 Martino, Nazzareno Salvatore, 1948, av. Louis-Casaï 37
Massimino, Francesco, 1931, av. du Lignon 67
 Pilet, Daniel René, 1953, ch. du Québec 35
Portier, Jean-François Robert, 1951, ch. du Wellingtonia 5
 Serge, Anna-Maria, 1948, av. Edmond-Vaucher 47
 Shabani née Murati, Feride, 1930, rue du Grand-Bay 12
Stettler, Gisèle, 1943, av. du Lignon 57
 Thouvy, Marc, 1953, rue du Grand-Bay 16

LES GENS QUE NOUS AVONS AIMÉS NE SERONT PLUS JAMAIS OÙ ILS ÉTAIENT, MAIS ILS SONT PARTOUT OÙ NOUS SOMMES

(Saint Augustin)

LA POSTE

Le «géant jaune» toujours au service de la population ?



Lors des communications du Conseil administratif à la séance du Conseil municipal du 15 mars, l'exécutif a donné l'information que la Poste entendait **rapidement supprimer** l'Office postal d'Aire, puis, à terme, celui de Châteline pour des raisons économiques et qu'il allait, dès lors, interjeter recours auprès de la Commission fédérale de la Poste.

Dans un premier temps, en décembre 2015, la Poste informait les titulaires d'une case postale aux offices d'Aire et de Châteline que cette activité sera définitivement transférée, en avril 2016 à la Poste du Lignon et que pour les clients qui reçoivent moins de trois envois par jour, la case devient payante (CHF 240.– par an).

En ce qui concerne la fermeture d'office (restructuration du réseau) il s'agit de fermer un certain nombre d'offices de poste pour des motifs de rentabilité avant tout et non pour s'adapter aux besoins de la population, même si la direction propose aux usagers une «boutique» du quartier, pompeusement rebaptisée «agence postale» pour acheter des timbres.

Deux quartiers qui connaissent des développements importants en termes de population et de structures, avec la création du secteur de Gordon Bennett et celui futur de l'Etang. Un réseau postal en cohérence avec l'aménagement du territoire est vecteur d'égalité et de solidarité. Il permet le maintien d'un lien social déjà bien malmené.

Signalons que le Parti PDC de Vernier a lancé une pétition afin de soutenir et renforcer la position de l'Exécutif de Vernier dans son action, pour sauver ces deux offices, initiative à laquelle notre Association s'associe, l'obtention d'un maximum de signatures étant d'une grande importance.

La pétition est téléchargeable sur le site www.vernier.pdc-ge.ch

ÉVÈNEMENT

Fête et vente de la Paroisse protestante

Au Centre Commercial du Lignon, le samedi 23 avril 2016, de 8h00 à 12h00.

Selon la tradition: stand de fleurs, pâtisserie, confitures livres, etc

Repas festif dès 12 heures au Centre protestant.

«raclettes» (sur inscription)
 Suivi de la projection du film «Retour aux sources» de Samuel Monachon.

Boutique 2000 du déjà porté du Lignon

Rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon

Les nouveautés printemps-été arrivent.

La boutique 2000 vous propose un choix de vêtements, à bas prix, pour dames et enfants, du bébé à l'adolescent, des vêtements de grossesse, des sacs à main et des bijoux.

Avec le printemps et bientôt les beaux jours de l'été, il est temps de revoir sa garde-robe et libérer vos armoires de vos habits devenus superflus.

Ouverture

Les lundis de 14h à 18h
 Les jeudis de 14h à 17h

Renseignements

T 079 301 14 17
 ou 079 397 76 09



Les joyeux dimanches



L'équipe de bénévoles vous attend le dimanche 8 mai à 12h15, au Centre de quartier du Lignon

Au menu

le traditionnel et renommé **cous-cous royal**

Une participation de CHF 10. – (minimum) par personne est demandée avec boisson et café inclus. Le vin en supplément.

Comme de coutume, en raison du nombre limité de places, inscription jusqu'au vendredi précédent à midi (dernier délai). **Par téléphone à M. Hatt au 022 796 62 79 ou à M. Turrini au 022 796 28 53.**

Un livre, un écho

Voile rouge

Une enquête de Kay Scarpetta
Thriller de Patricia Cornwell

Retrouvons Kay Scarpetta, bien déterminée à découvrir les raisons du meurtre de son assistant Jack Fielding, qui se rend au pénitencier de femmes de Géorgie, où une prisonnière affirme détenir des informations sur ce dernier. Elle évoque aussi d'autres assassinats sans relations apparentes : une famille d'Atlanta décimée dans le couloir de la mort. Peu après, Jaime Berger, ancienne procureur de New York, convoque Kay Scarpetta à un dîner, mais dans quel but ? Kay comprend que le meurtre de Fielding et celui auquel elle a échappée autrefois constituent le début d'un plan destructeur.

Suite, colonne suivante

AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE



A la Route du Bois-des-Frères.

Suite au courrier de l'Association aux Autorités de Vernier relatif à l'aménagement de la piste cyclable/trottoir de la route du Bois-des-Frères, le Comité a reçu la réponse suivante de M. Kim NG, ingénieur-chef de projets :

«Il n'y avait aucune piste cyclable entre le chemin du Château-Bloch et le giratoire, côté Bois-des-Frères et que des conflits entre piétons et cyclistes existaient sur le tronçon entre le pont CFF et le chemin du Château-Bloch, toujours du côté Bois-des-Frères. Aujourd'hui la présence d'une piste cyclable et d'une berme végétalisée permettent de sécuriser les cyclistes tout au long de leur parcours et de minimiser les risques de collision entre vélos et piétons selon la nouvelle configuration.

Ces aménagements génèrent, il est vrai, des contraintes aux piétons, particulièrement pour les propriétaires de chiens pour lesquels un effort d'adaptation s'avère nécessaire.

Le Bureau de prévention des accidents (BPA) a été mandaté pour une expertise technique de sécurité sur l'aménagement de ce tronçon. Les conclusions vous seront communiquées, en vous précisant les mesures éventuelles qu'il conviendra de mettre en œuvre.

JOURNÉE MONDIALE DE PRIÈRE

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées au Centre Protestant du Lignon le 4 mars dernier pour la Journée mondiale de prière 2016.

«Comme chaque année nous visitons un nouveau pays. Nous n'y allons pas personnellement, mais dans le cadre de cette journée

nous écoutons les voix des femmes qui font connaître «leur» pays de multiples manières avec beaucoup d'informations et à travers leur propre liturgie. En 2016, le choix s'est porté sur Cuba.

Ces rencontres ont lieu dans plus de 180 pays autour du monde, toujours le 1^{er} vendredi du mois de mars.

La collecte a permis de recueillir pour le Lignon CHF 840.– qui ont été envoyés au Comité suisse pour permettre de soutenir, à Cuba, des initiatives pour l'amélioration des conditions de vie des femmes et de leur famille ainsi que d'autres projets pour assurer la formation de femmes d'Europe de l'Est, d'Afrique et d'Asie.

L'année prochaine, cette journée mondiale de prière aura lieu en faveur des Philippines.»

Arlette Kocher

Rappelons que hier Cuba souffrait d'un blocus économique qui a duré plus de 50 ans. Aujourd'hui Cuba ... s'ouvre au monde et gagne le respect et la solidarité de l'ensemble de la communauté internationale. Des relations politiques et diplomatiques se créent. Des événements positifs ont lieu et nous avons la chance d'en être informés très vite.

LE FOLKLORE A RENDEZ-VOUS AU LIGNON

Comme les années précédentes, la population de la presqu'île est invitée à un concert de cors des Alpes, le Samedi 23 avril 2016 à 16h30, sur le Mail du Lignon.

Venez nombreux découvrir ou réentendre cet instrument qui a longtemps été un outil pour les vachers. Il servait à appeler les vaches pour les ramener des prés à l'étable, quand c'était l'heure de la traite et qui après une éclipse a, à nouveau, conquis le cœur des auditeurs en tant qu'instrument de musique et devenu une attraction touristique et un symbole de la Suisse.

On compte aujourd'hui quelque 1800 joueurs et joueuses de cor des Alpes en Suisse et dans le monde et la tendance est à la hausse.



UNE VERNIOLANE À L'HONNEUR



Lors de la session des 26 et 26 février, le Grand Conseil genevois a procédé à l'élection de son bureau en portant à la présidence M. Jean-Marc Guinchard (PDC) avec 55 voix sur 95 bulletins valables.

Pour cette élection, le Mouvement des citoyens genevois a présenté les 18 membres de son Groupe, sachant que le député Eric Stauffer n'avait aucune chance d'accéder au perchoir.

Pour le poste de 1^{ère} vice présidente – qui est la porte d'entrée au fauteuil présidentiel – le groupe UDC a choisi de présenter M. Patrick Lussi, au lieu de Mme Christina Meissner qui avait officié toute l'année précédente au poste de 2^e vice-présidente.

Ce choix «masculin» n'a pas été du goût de Mme Salika Wenger (Ensemble à gauche) qui a alors présenté la candidature de Mme Meissner, au nom de son groupe. Proposition acceptée, au nom de «toutes les femmes» par la députée UDC, très émue

Au vote, Christina Meissner l'a emporté au premier tour, obtenant 50 voix, Patrick Lussi devant se contenter de 41 suffrages.

Les cinq autres membres du Bureau ont été désignés, François Lefort (Vert) à la seconde vice-présidence, puis Jean Romain (PLR), Magali Orsini (EàG), Salima Moyard (PS) et Daniel Sormanni (MCG) comme secrétaires. (TDG)

Rappelons que Mme Meissner a siégé, depuis 2011, au Conseil municipal de Vernier qu'elle a présidé de 2014-2015.

La rédaction lui présente ses félicitations pour son élection et formule ses vœux les meilleurs pour ce nouveau mandat au service de la communauté.

EXPRESSIONS DE LA VIE COURANTE Tirées de la bible

Retrouvons la chronique de Mme Arlette Kocher qui vous propose quelques nouvelles expressions, en relation avec les événements actuels.

Un jardin d'Eden un lieu paradisiaque. Origine dans la Bible (Genèse 8.2) Dieu planta un jardin en Eden et il y mit l'homme qu'il avait formé.

Le fruit défendu chose d'autant plus désirable qu'elle est interdite. Origine : fruit traditionnellement représenté par une pomme, cueilli par Eve dans le jardin d'Eden et dans laquelle Adam a croqué malgré l'interdiction de Dieu.

Un exode départ contraint (d'une foule, d'une population, d'un peuple). Origine : livre du Pentateuque qui raconte la sortie des Hébreux d'Egypte sous la conduite de Moïse et leur marche vers la Terre Promise.

Un baiser de Judas désigne un acte de trahison sous l'apparence d'un acte de bonté. C'est en effet par un baiser que Judas désigna Jésus à ceux qui étaient venus l'arrêter.

Incrédule comme Thomas qui ne croit pas à la résurrection de Jésus-Christ jusqu'à ce qu'il le voie.

Vivre un calvaire vivre une épreuve interminable et très douloureuse. Le Christ a été mis à mort au lieu-dit Golgotha, ce qui se traduit par «Crâne» ou «Calvaire».

Le chant du coq allusion aux paroles du Christ annonçant à Pierre que celui-ci le reniera trois fois avant le chant du coq.

Le Léviathan monstre marin décrit dans la Bible.

Une jérémiade plaintes interminables et importunes. Origine : les Lamentations de Jérémie.

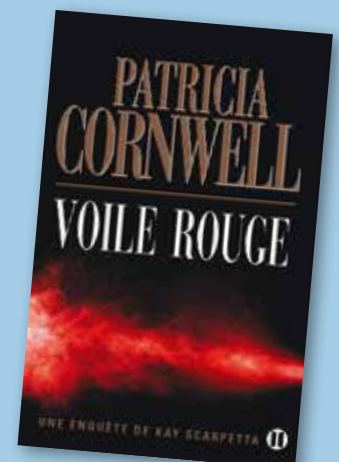
Fort comme Samson très fort. Origine : Dans le livre des Juges chap. 13 à 16. La force de Samson provenait de sa chevelure et qui fit s'effondrer le palais des Philistins dans lequel il était prisonnier.

Adorer le veau d'or se pâmer devant les richesses matérielles. Origine : idole, ayant la forme d'un veau d'or, adorée par le peuple hébreu au Mont Sinaï et ceci malgré les injonctions de Moïse.

La manne céleste don providentiel. Origine : nourriture miraculeusement envoyée aux hébreux pendant leur traversée du désert vers la terre promise.

Face à un adversaire malade et dangereux, elle traverse enfin la voile rouge qui l'empêchait de comprendre.

L'auteur, Patricia D. Cornwell, née Patricia Carroll Daniels, est une descendante de Harriet Beecher Stowe, auteur de La Case de l'oncle Tom. Elle est née le 9 juin 1956 à Miami. Alors qu'elle a cinq ans, ses parents divorcent. Sa mère, dépressive depuis lors, la confie au célèbre prêcheur Billy Graham. C'est alors un couple de missionnaires qui la recueille et lui inculque une éducation rigoureuse. Elle rêve de briller au tennis et s'entraîne interminablement. Mais elle doit s'arrêter pour raisons de santé Dès l'adolescence, elle écrit des nouvelles. Peu après l'obtention de son diplôme au Davidson College (Caroline du Nord), elle épouse son professeur d'anglais Charles Cornwell le 14 juin 1980. Celui-ci quitte l'enseignement pour devenir pasteur et Patricia commence à écrire une biographie de la femme de Billy Graham. Ils divorcent peu après en 1988 Elle poursuit ensuite une carrière de journaliste, se spécialisant dans les faits divers criminels et les armes à feu, pour lesquels elle développe un penchant qui lui restera toujours. Puis, elle occupe un poste d'informaticienne à l'Institut médico-légal de Richmond en Virginie. Elle s'inspire alors de la directrice de la morgue pour créer le personnage d'un roman qu'elle a décidé d'entreprendre : Kay Scarpetta.



Que fait la police ?



Dans son bulletin mensuel de janvier 2016, la police informe qu'elle a constaté, en janvier, une baisse de 8% du nombre total des cambriolages, par rapport au mois de décembre. De plus, le volume de ce mois est nettement inférieur à ceux des mois de janvier des années antérieures. La baisse globale est due à une diminution des cambriolages dans les villas (-37%) et les appartements (-19%). Par contre, les cambriolages dans les commerces ont augmenté de 10%, ceux dans les caves ont augmenté de 16%, ceux dans les cafés/restaurants ont doublé, en passant de 9 à 18 cas.



À votre bon droit

Yves Magnin
Avocat

M. G a appris avoir été condamné par une ordonnance pénale à une contravention suite à un accident de circulation. Ayant été entendu par la police, il n'avait pas eu de nouvelles durant plus de 5 mois. Il a voulu s'y opposer car il était en vacances lorsque la poste dit lui avoir distribué l'avis de retrait du pli recommandé, qu'il n'a d'ailleurs jamais trouvé. Il s'est vu rétorqué que son opposition était tardive, partant irrecevable, ce qui l'offusque.

Un prononcé est réputé notifié lorsque, expédié par pli recommandé, il n'a pas été retiré dans

Suite, colonne suivante

LES ANIMAUX DE L'ANNÉE

Après Pro Natura et l'Association suisse pour la protection des oiseaux, c'est la Fédération suisse de pêche (FSP) qui a choisi son «leader» pour l'année, afin également de sensibiliser la population à la dégradation des cours d'eau.

La FSP invite la Suisse à intensifier la renaturation des cours d'eau, elle a donc porté son choix sur **l'ombre commun (Thymallus thymallus)**

Il se distingue par son corps élancé et hydrodynamique, un dos brun olive, des flancs argentés arborant des taches de couleur jaune à orange et une magnifique nageoire dorsale.

L'ombre commun est une espèce européenne. La Suisse est le bastion de l'ombre et lui offre de vastes territoires dans le Rhin, l'Aar, le Rhône, le Tessin, mais aussi dans la Reuss et d'autres rivières. Les ombres migrent parfois jusqu'à 50 kilomètres pour se reproduire naturellement et une femelle enfouit jusqu'à 7000 œufs (!) dans des bancs de graviers propres parcourus d'eau riche en oxygène.

Mais cette époque fait hélas partie du passé. A cause de sa grande sensibilité aux conditions de son habitat, ce poisson a beaucoup de peine à assurer sa propre reproduction et sa présence dans les cours d'eau est intimement liée à l'aide des pêcheurs et des services de la pêche qui s'engagent, à travers la pisciculture, à l'immersion de juvéniles, l'amélioration des habitats et la lutte contre les cormorans.

Pour la FSP, l'ombre commun est un ambassadeur des habitats aquatiques naturels et intacts. Elle exige la mise en œuvre énergique de la Loi sur la protection des eaux adoptée en 2011. En particulier la renaturation des cours d'eau artificialisés; le rétablissement de la connexion des eaux; la réduction des éclusées et le rétablissement de débits résiduels suffisants dans tous les cantons.



LE BLOC-NOTES DU TAUPIER

Taper là où ça fait mal !

Le taupier a relevé, avec le sourire, dans les médias de notre voisin français des articles relevant qu'afin de lutter contre l'irrespect, la muflerie même de certains consommateurs envers le personnel de service, des cafetiers, à Nice et Grenoble, ont décidé d'indexer le prix du «petit noir», non pas à la tête du client, mais en fonction de sa politesse. Héler un café, coûtera 7 euros contre 4,25 pour «un café s'il vous plaît».



En France, cette mesure est légale, pour peu que cela soit affiché et que le commerçant ne vende pas à perte.

Une idée peut-être à retenir, mais dans les deux sens, car si des clients sont irrespectueux et malpolis, que dire de l'accueil de certains membres du personnel de service fort peu amène – pour ne pas dire plus – envers la clientèle, notamment les touristes.

Le taupier est certain que si ce système était appliqué pour l'attitude des deux protagonistes, le coût de la vie subirait une substantielle baisse, mais attention à ne pas tomber dans les excès, ni dans l'obséquiosité.

Publicité

E Cordonnier

Centre Commercial du Lignon

- Cordonnier
- Gravure
- Semelles • Talons
- Plaquettes sur plastique
- Changement de piles, remplacement écran iPhone
- Cylindre, Clés double, réparation de sacs, tampons

076 432 42 14

INVITATION

Assemblée générale de l'AIALI

Les habitant-e-s de la presqu'île d'Aire et de la Cité du Lignon sont très cordialement invités à participer nombreux à l'assemblée générale de notre Association dont le but, conformément à l'art. 1 des statuts, est le développement et la sauvegarde de la région comprise dans les limites suivantes: Le Rhône, le Pont-Butin, la route de l'Usine-à-gaz, le chemin de Château-Bloch, la zone industrielle du Lignon, la Cité du Lignon et le Rhône.

RETENEZ CETTE DATE !

LUNDI 25 AVRIL 2016 À 19H30
SALLE DES RESTAURANTS SCOLAIRES
DU LIGNON

(Rez inférieur de la salle des fêtes)

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et approbation du PV de l'Assemblée générale 2015
- 2) Rapport d'activités 2015
- 3) Rapports financiers 2015
- 4) Rapports des vérificateurs aux comptes
- 5) Election du comité
- 6) Election du président
- 7) Nomination du/des vérificateur(s) aux comptes
- 8) Cotisation 2017
- 9) Projet IEPA: La Bourdonnette – information sur l'état du projet
- 10) Projet reconstruction Laboratoire Plan – information sur l'état du projet
- 11) Activités 2016
- 12) Divers

INVITÉ

Monsieur le Conseiller d'Etat

Serge Dal Busco

Chargé du Département des finances

«Les sujets d'actualité
de la fiscalité genevoise»

Monsieur le Conseiller d'Etat répondra
à vos questions sur les sujets

Une petite collation et le verre de l'amitié seront servis à la suite de l'Assemblée générale.

Comme chaque année, nous recherchons toujours des nouveaux membres pour étoffer notre Comité.

Apportez aussi votre soutien en adhérant à notre Association, en versant le montant de la cotisation annuelle qui s'élève, en 2016, à CHF 30.– (minimum) au CCP 12-15388-4.

CENTRE D'ACCUEIL POUR JEUNES RÉFUGIÉS

Lors de la séance du Conseil municipal du 15 décembre, les habitants de la Presqu'île d'Aire ont appris le projet de l'Hospice général de construction, à côté de l'école primaire d'Aire, d'un centre pour l'accueil de 150 jeunes, entre 15 et 18 ans, non accompagnés, c'est-à-dire sans parent ni famille.

Sujet plus que brûlant, s'il en est, en cette période. Notre devoir, bien sûr, est d'accueillir les plus démunis issus de la guerre, mais dans des conditions décentes, notamment les plus jeunes perturbés, angoissés par les événements vécus, souvent désœuvrés et livrés à eux-mêmes

Voici quelques informations obtenues auprès de l'Hospice Général, en charge de la mise en place du dispositif OSIRIS:

- Ce centre sera une construction en dur définitive et sa capacité d'accueil sera de 200 lits
- Il sera géré par une directrice de foyer pour requérants d'asile mineurs non accompagnés et les requérants seront encadrés par de nombreux éducateurs, assistants sociaux, intendants et personnel administratif
- La sécurité sera assurée par une société de surveillance privée 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Les mineurs seront scolarisés par le DIP et fréquenteront, pour la plupart, les classes d'accueil post-obligatoires
- Un bureau d'architecte élabore actuellement un avant-projet et lorsqu'il sera abouti, une séance d'information publique sera organisée conjointement avec la commune

Rappelons que cette parcelle est située en zone 5. L'implantation d'un Centre de réfugiés ne correspond donc pas à l'affectation de cette zone. Par conséquent il faudra que celle-ci soit déclassée, procédure qui doit passer par le Grand Conseil avec la possibilité d'opposition (comme pour la Bourdonnette).

Cela n'enlève en rien la nécessité d'anticiper à ce projet qui, vu son type de construction (en dur), risque de devenir un foyer des Tattes II.

Aussi, le Comité de notre Association, après examen de cette situation, pense que l'installation, sur un même site, de 150 mineurs, à côté d'une école primaire, n'est pas

Suite en page suivante

les 7 jours à compter de la tentative de remise, si son destinataire devait s'y attendre, à savoir lorsqu'il y a une procédure en cours, tout au long de celle-ci.

Entendu par la police à la suite de l'accident, M. G a signé le formulaire «audition en qualité de prévenu» d'infractions à la LCR. Il devait donc s'attendre à recevoir des communications de la part des autorités, y compris une ordonnance pénale, pendant une année, en l'état de la jurisprudence.

En cas d'absence, il devait soit désigner un représentant, faire suivre son courrier, informer les autorités ou encore leur indiquer une adresse de notification. À défaut, il est réputé avoir eu connaissance du contenu du recommandé à l'échéance du délai de garde! Ce délai n'est pas prolongeable même si la Poste autorise le retrait dans un délai plus long.

M. G doit rendre vraisemblable l'absence de dépôt de l'avis de retrait car l'employé postal bénéficie de la présomption qu'il a correctement fait son travail. Inutile de relever que l'exercice est pour le moins difficile.

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Association des Intérêts d'Aire-Le Lignon, case postale 114, 1219 Aire. Pour chaque parution, nous déterminerons la ou les questions relevant d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.

La recette de Tante Lotte

Rôti de veau en cocotte



Ingrédients pour 6 personnes

1 rôti de veau ficelé de 1 à 1,200kg; 1 kg de petites pommes de terre à chair ferme; 150g de lard fumé; 1 gros oignon; 1 verre et demi de vin blanc (Chablis par exemple); 1 verre d'eau; 2 cuillères à café de fond de veau; sel, poivre; 2 feuilles de laurier; 1 branche de thym; huile d'olive.

Dans une cocotte en fonte, faire revenir les lardons et l'oignon émincé jusqu'à coloration. Réserver dans un plat.

Faire chauffer 1 cuillère à soupe d'huile dans la cocotte et y faire dorer le rôti sur toutes ses faces.

Remettre les oignons et les lardons autour puis verser le vin blanc et le fond de veau dissout dans l'eau.

Éplucher les pommes de terre sans les couper et les disposer autour du rôti.

Saler, poivrer, ajouter le laurier et le thym.

Porter à ébullition, couvrir puis laisser mijoter 45 minutes environ.

C'est prêt!

souhaitable, pour ne pas dire insensée, tant pour ceux-ci que pour la population avoisinante. Par ailleurs, les structures locales (cycle, centre de loisirs, clubs sportifs, etc.) n'ont ni la capacité, ni les moyens de les accueillir tous. Que feront ceux qui ne seront pas en formation professionnelle ou scolaire?

Une réelle intégration – souhaitable – nécessite des conditions éducatives, d'encadrement, d'accompagnement et de logement. Un tel nombre concentré en un seul lieu risquerait surtout d'engendrer plus de répulsion que d'intégration. Un risque que personne ne doit courir!

Ne serait-il pas plus logique de créer des foyers de 40 à 50 personnes, à l'instar de la pratique du Canton de Vaud?

En résumé, le Comité a donc décidé afin d'assurer l'intégration de ces jeunes et assurer leur sécurité ainsi que celle de la population environnante, de lancer la pétition ci-dessous:

PÉTITION AU CONSEIL D'ÉTAT ET AU GRAND CONSEIL DU CANTON DE GENÈVE

Nous, soussignés, citoyens soucieux de nos responsabilités en matière d'accueil des populations fragiles, de la qualité d'intégration des nouveaux habitants de nos quartier, de la qualité de vie dans notre quartier et dans notre commune, demandons aux Autorités de ne pas accepter, respectivement de renoncer à l'implantation d'un Centre d'accueil permanent pour réfugiés mineurs non accompagnés de 150 places sur la parcelle attenante à l'école primaire d'Aïre, sise au chemin de Grand-Champ, 1219 Aïre le Lignon, à Vernier.

Pétition à retourner à l'Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon, av. du Lignon 27 – 1219 Le Lignon, jusqu'au 30 avril 2016.

Des feuilles de signature peuvent être obtenues auprès de M. Daniel Rochat T 079 626 34 50 ou par e-mail à rochat@infomaniak.ch

CHRONIQUE DIONYSIAQUE

Jean-Pierre Coffe, un guerrier contre la malbouffe



Il était quelqu'un qui faisait l'unanimité, pour ou contre lui, on lui accordait volontiers une grande mais fine gueule ce qui était proportionné à son statut de membre des Grosses Têtes, émission culte créée par Philippe Bouvard pour la radio puis la télévision.

Jean-Pierre Coffe est décédé dans la nuit du 29 mars 2016 à l'âge de 78 ans. Avec ses lunettes rondes à larges montures, à la Sacha Guitry, dont la collection de trente paires se déclinait dans toutes les couleurs vives et acidulées semblables à des bonbons anglais, il avait l'aspect d'un de ces oiseaux de nuit bien que son ramage et son plumage soient plutôt haut en couleurs! La nuit lui allait bien et il avait connu bien des carrières, après s'être formé sans succès au théâtre, tels que meneur de revues, directeur de salle, restaurateur. C'est cependant son statut de chroniqueur gastronomique à la radio et à la télévision qui va lui conférer une aura tant dans l'hexagone que dans la francophonie. Il sera aussi un auteur prolifique, pourfendeur de la malbouffe, protecteur des beaux produits et amateur éclairé de jardinage.

C'est en 2011, au Livre sur les Quais à Morges, que j'ai rencontré Jean-Pierre. Outre le fait que nous dédicacions notre dernier ouvrage lors de cette belle manifestation, l'organisation nous avait demandé, avec d'autres auteurs, de participer à un débat animé par un journaliste sur la scène du Théâtre. Au terme d'une séance de dédicaces, j'ai proposé à Jean-Pierre de l'emmener ensuite déjeuner au Café du XX^{ème} Siècle, adresse incontournable à Morges. En arrivant, je file en cuisine et annonce à Nicolas, le patron, que j'ai invité Jean-Pierre Coffe avant de lui demander son plat du jour: «Aujourd'hui c'est saucisse à rôtir et purée de pommes de terre maison!» Je demande à Nicolas de me sortir de sa réserve le meilleur vin rouge de la région et c'est forcément un flacon du Domaine Henri Cruchon qui arrive sur la table.

Lorsque j'annonce à mon invité le plat du jour, il me lance, enthousiaste: «Parfait!» Lors du

débat, j'avais pu constater que Jean-Pierre n'était pas qu'un diseur de bons mots prononcés sur un ton râleur et parfois excessif. Il avait une culture générale immense qu'il savait faire partager. Lors du déjeuner, il fut immédiatement reconnu par les autres tables et su avoir un mot aimable pour chacun.

Au terme de sa vie, Jean-Pierre avait livré des souvenirs privés tant dans l'écriture de livres que lors d'émissions télévisées. Il y parlait de choses très personnelles et terribles aussi comme la mort de son enfant. C'était certainement un fort en gueule mais pour moi, sa réelle pudeur et surtout son cœur était bien plus grand encore.

Il avait tout prévu à sa mort: cérémonie dans l'intimité, crémation, cendres à épandre dans le jardin. Puis après un temps voué au recueillement, éclusage consciencieux et sans remord par ses amis de l'entier des flacons que recelait sa cave. Merci Jean-Pierre de notre belle rencontre!

Pierre Chevrier

PARLONS JARDINAGE

Mois de mai.

Un beau mois pour les passionnés des jardins et les attentifs à l'éveil de Dame Nature. Bourgeons, jeunes pousses et premières fleurs printanières vous amènent sur les chemins de la douceur, mais en gardant à l'esprit ce dicton populaire: «en avril ne te découvre pas d'un fil» et en n'oubliant pas que le froid peut encore sévir par des gelées tardives.

AU POTAGER

Son entretien est de mise pour le mois d'avril, il va permettre à vos semences et jeunes plants de bien se développer, car vous avez pu le remarquer, mars a su donner bon train à la naissance de mauvaises herbes. Entretenez donc le sol en y bêchant la surface et en y apportant compost et nutriment. Semez sous châssis la plupart des légumes qui devront

être replantés dans quelques semaines; tels céleri, courgette, melon, aubergine, tomates et cornichon. Tandis que brocoli, choux et pois, poireau et carotte, navet, radis et salsifis, sans oublier épinard, salade et artichaut pourront être semés en pleine terre.

AU VERGER

Les arbres fruitiers demandent de l'attention pour un bon démarrage; ne lésinez pas sur l'enrichissement nutritif de leur terre en leur apportant fumier ou compost, protégez-les avec un insecticide contre les parasites qui nuiraient à une belle production,

AU JARDIN D'ORNEMENT

Comme pour le potager, les parterres et plates-bandes ont subi l'assaut des mauvaises herbes. Il faudra donc procéder au binage des massifs, avant que ces chères «redoutées» ne prolifèrent.. Apportez également nutriments aux plantes et semez immortelles, mufliers et nigelles, bleuets et soucis ainsi que pieds d'alouettes. C'est maintenant que vous pouvez planter les bulbes qui fleuriront au cours de l'été (bégonias, glaïeuls et freesias, cannas et lys).

PELOUSES

Les températures plus douces et des précipitations plus fournies font de ce mois, une période idéale pour la croissance du gazon, mais aussi pour le créer ou le rénover.

Débarrassez votre gazon des feuilles, mousses et mauvaises herbes afin de le protéger des maladies et champignons. La première taille ne doit pas être trop courte.

PLANTES D'INTÉRIEUR ET BALCONS

Ce mois, le travail ne manque pas du côté des plantes d'intérieur. Il faudra les entretenir en éliminant tiges et feuilles malades ou mortes, puis leur apporter les nutriments nécessaires à leur bon développement. Période idéale pour les plantations et les boutures, mais aussi pour le repotage des plantes, trop à l'étroit dans leur pot.



Centre protestant du Lignon

Vendredi 22 avril à 20h15

L'ombrelle du crocodile



Dans le cadre des 50 ans du Lignon, la Paroisse protestante présente un spectacle théâtral, musical, chorégraphique, évoquant l'histoire récente de Madagascar, dans un texte et mise en scène de Jean Chollet. avec le Groupe malgache «Ky Ako» et de jeunes interprètes.

Ce spectacle permettra le soutien à une Association chrétienne malgache qui offre des repas quotidiens à des enfants d'Antananarivo.

Entrée libre - Collecte à l'issue du concert.

Ferme du Lignon

Rte du Bois-des-Frères 51b

Judi 28 avril à 15h00

Café mignardises

Rencontre avec Virginie Brawand, journaliste et présentatrice de «Passe-moi les jumelles», l'émission de la Télévision suisse romande.



Inscription obligatoire auprès du Service de la cohésion sociale: T 022 306 06 70

A LA MACAV

Rue du Village 52 – Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaire

Du 11 au 30 avril

CopSyl'S

Sylvie Bavaud

Bijoux et sacs

Temple du Lignon

Dimanche 24 avril à 18h

TRIO MODERATO

Muriel Slatkine, piano
Sachiko Nakamura, violon
Geneviève Faessler, Violoncelle

Trois grands musiciens interprétant des œuvres de Giuseppe Tartini, Ludwig van Beethoven, Maurice Ravel.

Entrée libre - Collecte à l'issue du concert.

P'tit Music'Hohl

Jusqu'au 9 juin, à 20h00

Les Mardis de Pierre Alain

C'est reparti pour une nouvelle saison et chaque mardi à 20h, Pierre Alain entre le premier sur la scène du P'tit Music'Hohl pour un tour de chant de sa plume, renouvelé chaque semaine. En seconde partie, il présente son invité qui se donne à vous pendant 45 minutes.

Les Mardis de Pierre Alain
Du 8 mars au 21 juin 2016
Au P'tit Music'Hohl
www.music'hohl.ch
84, Av Louis-Claud Genève / Corinthe

08/3 Michel Pierre Alain	18/5 Passions d'opéra
15/3 Fernando	18/5 Pato, Saco Miravalles
22/3 Roger Beer	Isabelle Longchamp
02/4 Ariette Zupp	24/5 Pato de l'Académie Romande
12/4 Sébastien Gabriel	31/5 Marc Orléan
19/4 Hugues Jurdal / Nicolas	07/6 Suzanne M + les bris cassés
à Pierre Migy à l'occasion	McAuli, Rodiger et Jack-Paul
24/4 Nicolas Corni	14/6 JDD
03/5 Houchies	21/6 Gérard Aubert

Reservations: Tél 022 786 41 71 / E-mail: christianne.cop@bourse.ch
Spectacle 20h / Entrée CHF 30.-

CONCERT-SPECTACLE

A la salle des Avanchets-Salève, le samedi 23 avril à 20h.

Venez découvrir le concert et spectacle «AMÉRIQUES»! Avec la participation de la Fun Phare, direction Yohann Monnier.

Chant: Laura Guerrero.



Buvette ouverte dès 19h – Petite restauration

PRIX DES PLACES (non numérotées)

Tarif plein: CHF 20.-

Tarif réduit: (enfants, étudiants, AVS) CHF 10.-.

RÉSERVATION

www.fanfare-vernier.ch



MARCHÉ DE PRINTEMPS 2016 À VERNIER

Au Centre d'entretien, Via Monnet 3 à Vernier, le samedi 30 avril de 9h à 15h.

Promouvoir la conservation de la biodiversité autour d'une fête, voilà ce que vous propose le Service des espaces verts de Vernier!

Des plantons de variété rares et même menacées; des assortiments de semences du label ProSpecieRara, des géraniums, une exposition d'animaux, ainsi que des stands de produits issus de races et variétés rares.

RENSEIGNEMENTS

Service des espaces verts | T 022 306 07 00

ALLEZ Y FAIRE UN TOUR – ENTREE LIBRE.

FÊTE DE LA DANSE

Du 13 au 16 mai 2016.

Pour la troisième fois, la Ville de Vernier participe à la Fête de la Danse, née à Zurich en 2006, cet événement s'est, au fil des années, développé et est devenu une manifestation nationale, à laquelle plus de 20 villes suisses participeront.

L'objectif est de sensibiliser tout un chacun à la danse et de faciliter l'accès à toutes les expressions de la danse. Trois jours pour danser ensemble dans différents lieux, participer à des bals, suivre des cours de danse.

Du hip hop au tango, et de la danse contemporaine à la valse ou aux danses folkloriques de différentes cultures, il y aura de quoi faire danser petits et grands!



SAMEDI 30 AVRIL 2016 DE 9H À 15H

Serres de la Ville de Vernier / Centre d'entretien Via Monnet 3

Vente de plantons et graines de variétés de légumes anciens • Vente de géraniums • Exposition d'animaux: poules, chèvres, moutons... • Produits artisanaux • Assiette ProSpecieRara et buvette • Animation musicale

VERNIER
Une ville qui s'enthousiasme

Service des espaces verts
T. 022 306 07 00
sav@vernier.ch
www.vernier.ch

ProSpecieRara
Le label de la biodiversité agricole
et pastorale des animaux
et de ses produits



Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie

Il y a une première fois à tout !

PACK ENFANTS 180*^{CHF}-

MONTURE ET VERRES ANTIREFLETS
OPTIC 2000 RECOMMANDE LES VERRES **ESSILOR**

***SOIT UN COÛT DE CHF 0.-** (DÉDUCTION DE CHF 180.- CORRESPONDANT AU MONTANT REMBOURSE PAR L'ASSURANCE MALADIE DE BASE) *VOIR CONDITIONS EN MAGASIN

Pour l'achat d'une monture à choisir dans les collections Whiso et 2ème paire équipée de 2 verres unifocaux antireflets, anti-salissures et amincis - 8,00/4,00 cyl. 2,00 max. pour un prix de CHF 180.-. Offre valable du 1er septembre 2014 jusqu'au 31 décembre 2015, non cumulable avec d'autres offres et avantages.

OPTIQUE PLUS SA

C.C. ArCenter 1214 Vernier T 022 341 45 40	7, rue des Boudines 1217 Meyrin T 022 785 01 55	C.C. du Lignon 1219 Le Lignon T 022 796 81 44
---	--	--

Laboratoire dentaire du Lignon **Guy Burdet**

DEPUIS 1976 AU LIGNON

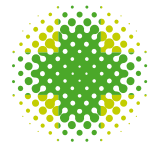


ENTRETIEN & RÉPARATION DE PROTHÈSES

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

livraisons gratuites à domicile



pharmacie du lignon

Articles de droguerie
photos passeport
parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,
Bas de compression, Diabète
prix bas permanents sur les pilules contraceptives
produits de nettoyage Bio
Ecover, l'Arbre Vert
alimentation sans gluten
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44
Fax 022 797 46 17

Case postale 14, 1219 Le Lignon
Centre commercial du Lignon

info@pharmaciellignon.ch

Lignon Esthétique

Catherine Lance

41, av. du Lignon
1219 Genève
022 796 86 11
Bus 7-9-23-51
Parking

www.lignonesthetique.ch

CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER



CIRCUS

DU 18 AU 23 AVRIL 2016

Centre Commercial Planète Charmilles
Promenade de l'Europe 11

DES SERVICES D'EXCEPTION
www.planete-charmilles.ch

PLANETE
Charmilles
centre commercial